



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Plan de Développement des Compétences 2021





OFFRE DE FORMATION 2021



82 FORMATIONS

4 PARCOURS, DONT 2 CERTIFIANTS







par domaines professionnels, les valeurs sûres, mais aussi les nouveautés :

- en Management,
- dans le domaine de la Qualité & de la Qualification de l'offre d'hébergement,
- en Communication,
- en Bureautique,
- en Développement Durable,
- dans le domaine des Langues,
- en E.Tourisme.

Plan régional de formation 2021

ACCUEIL

Programmées :

- Le Conseiller en séjour – Designer de l'Expérience Client - 16, 17, 18 juin 
- Valoriser l'offre et les services de son territoire auprès de ses clientèles – 4 & 5 octobre
- Développer les activités économiques liées à l'accueil - 10 mai & 3 + 4 juin – témoignage d'expert 
- Responsable d'Accueil - 18 & 19 mars 
- Les outils numériques d'aide à l'accueil – 2 & 3 décembre, à valider 
- Homogénéiser les pratiques et les services d'accueil entre l'OT et ses antennes – 24 et 25 juin 
- Faire des pros de ses saisonniers – 20 & 21 avril , puis 18 et 19 novembre
- Gestion des situations conflictuelles à l'accueil – 8 avril & 10 mai, à valider 

A la carte :

- Gestion des situations conflictuelles à l'accueil - sur demande - intra



Plan régional de formation 2021

COMMERCIAL & MARKETING

Programmées :

- Méthodologie de montage de produits touristiques expérientiels - 6 et 7 avril, à valider
- Marketing Territorial : définir et mettre en oeuvre le positionnement de mon territoire intercommunal **N** - 22 et 23 novembre
- Stratégie et outils de la GRC – 28 et 29 juin
- Désaisonnalisation : manifestations touristiques et évènements populaires – 10 et 11 juin, à valider **N**
- MICE 1 – Construire une stratégie commerciale gagnante – 29 et 30 mars **N**
- MICE 2 – Développer son avantage concurrentiel – 20 et 21 mai **N**



Plan régional de formation 2021

ETOURISME

Programmées :

- [Maîtriser Google Analytics pour évaluer mes actions E.Tourisme](#) – 11 et 12 octobre
- [SEO : Être performant dans le référencement naturel et la visibilité de mes outils numériques](#) - 30 novembre
- [SEA : Etablir ou optimiser mon budget de référencement payant sur Google Ads](#) - 3 et 10 décembre (présentiel et distanciel)
- [Optimiser mes campagnes payantes sur les réseaux sociaux](#) - 14 juin
- [Utiliser la GRC de mon Office de Tourisme en respectant le RGPD](#) - 24 et 25 mars
- [Rédiger ses pages web au format magazine pour séduire, convaincre et gagner en visibilité](#) – 9, 10 et 11 juin
- [Concevoir et rédiger des expériences touristiques pour le web](#) – 25, 26 novembre et 13 décembre

Mais aussi les 3 métiers de l'OT du Futur :

Designer Coach d'Expérience, Développeur d'Ecosystèmes, Pilote d'Attractivité – Data Miner

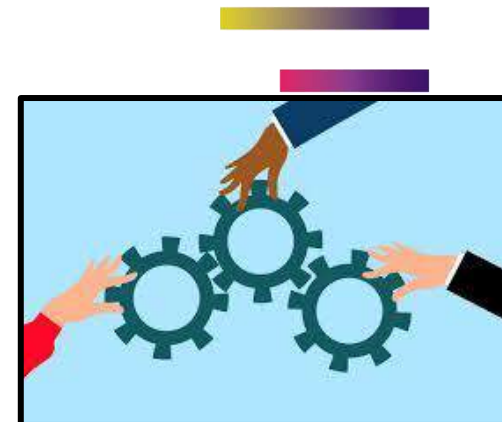


Plan régional de formation 2021

MANAGEMENT & RH

Programmées :

- Responsable de service, manager intermédiaire : piloter votre mission et fédérer autour de vous
27 septembre et 12 octobre – Formation en Duplex (présentiel avec possibilité de participer à distance)
- Évolution du droit du travail et convention collective - 19 novembre
- Comptabilité publique - 13, 14 et 15 octobre
- Accompagner et réussir le changement – 8 mars et 9 avril, à valider **N**
- Travailler en mode projet/Gestion des projets internes de l'OT en lien avec ses équipes - 7 et 8 juin, à valider **N**
- Gestion du temps, des priorités et du planning - 25 et 26 mars, 25 et 26 novembre **N**



Plan régional de formation 2021

MANAGEMENT & RH

Programmées :

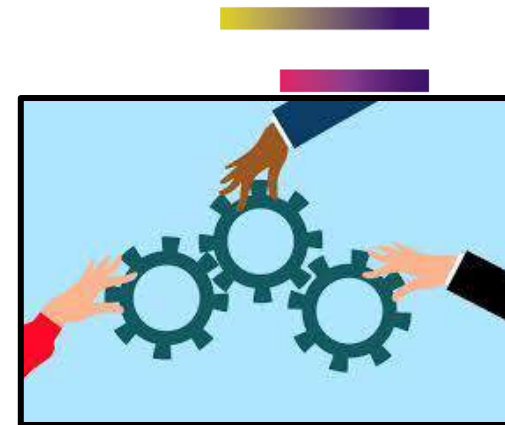
- Réinvestir ses missions pour retrouver du sens – 24 mai et 11 juin
- Responsabilité sociale et environnementale – 8 et 9 novembre, à valider
- Entretien professionnel - levier de motivation – 9 mars et 9 avril
- Entretien professionnel et plan de développement des compétences – 18 et 19 octobre
- Devenir formateur/tuteur interne dans mon Office de Tourisme – 6 et 7 avril, à valider
- Organiser aujourd'hui les compétences de demain (GPEC) – 15 et 16 mars, à valider

N
Report date limite au 30 juin 2021

N
Possibilité de prise en charge : 15€/h

N

N



Plan régional de formation 2021

PARCOURS DIRECTION D'OFFICES DE TOURISME

Programmées :

- [DOT 1 : Gestion des projets internes de l'Office de Tourisme en lien avec les équipes](#) – 7 et 8 octobre
- [DOT 2 : Les Actualités sociales, fiscales, comptables, et juridiques des Offices de Tourisme](#) – 17 novembre - distanciel
- [DOT 3 : Conduite du changement et management des compétences](#) – 6 et 7 novembre
- [DOT 4 : Optimisation budgétaire et autofinancement de mon Office de Tourisme](#) – 7 et 21 janvier (Présentiel et distanciel)
- [DOT 5 : Gestion du temps, des priorités et des plannings](#) – 3 et 4 février



Coaching individuel

Coaching individuel

Plan régional de formation 2021

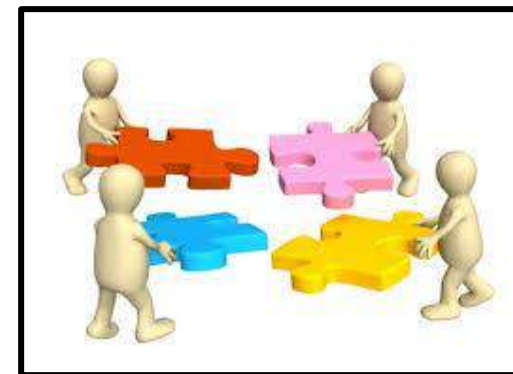
STRATÉGIE DE TERRITOIRE

Programmées :

- Les nouveaux fondamentaux de la taxe de séjour – 16 février
- La sécurisation, l'optimisation et le recouvrement de la taxe de séjour – 22 octobre
- Travailler une clientèle spécifique (famille, sénior, scolaire, groupe, sport, oenotourisme, ...) – 10 et 11 mars, à valider
- Diagnostiquer l'offre touristique du territoire de compétence pour mieux la promouvoir et la prescrire – 7 et 8 juin, à valider
- Animateur Ecotouristique de son territoire – 20 et 21 mai, 29 et 30 septembre
- Connaître les clientèles vélo & VTT pour adapter son offre – à déterminer
- Accompagner ses Prestataires sur une stratégie Web-marketing – OT – 15, 16 et 18 mars (2 jours) – distanciel
- PILOT : Développer & animer un observatoire économique du tourisme local performant pour tous – à déterminer

A la carte :

- Développer & accompagner la commercialisation des activités de loisirs sur sa Destination avec ses prestataires



Plan régional de formation 2021

COMMUNICATION

Programmées :

- Concevoir son plan global de communication – 30 et 31 mars 
- Travailler avec les blogueurs, influenceurs, leader d'opinion – 7 et 8 juin, à valider
- Définir et partager sa ligne éditoriale print et web – 22 novembre et 2 décembre
- Acquérir les techniques de prise de vue photo – 18 mai et 3 juin 
- Concevoir mes vidéos, apprendre le montage – 15 et 24 juin 
- Numériser mes itinéraires et circuits – 17 mai 
- Concevoir un visuel attractif - 23 mars, à valider 

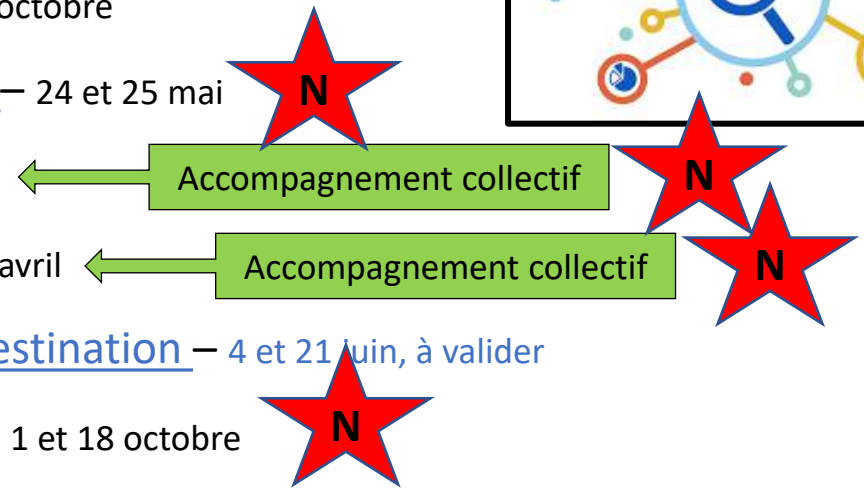


Plan régional de formation 2021

DEMARCHE DE PROGRES

Programmées :



- Nouveaux Référents Qualité: S'approprier une démarche QT en cours – 19 mars, 8 avril, 11 mai – P-D-P
- Fédérer les prestataires et booster son GQD – 29 et 30 novembre
- Réussir le suivi de sa démarche QT entre deux audits – 28 septembre
- Optimiser le système documentaire de ma démarche QT – 21 octobre
- Perfectionner le système d'écoute client de ma démarche QT – 24 et 25 mai
- Se préparer pour réussir l'audit mystère – 26 mars et 8 avril matin
- Obtenir le classement de mon OT Catégorie 1 et 2 – 8 mars et 8 avril
- Le Développement durable pour mon Office / ma stratégie Destination – 4 et 21 juin, à valider
- Devenir organisme de classement des meublés de tourisme – 1 et 18 octobre
- Qualifier les Chambres d'Hôtes Référence® - 28 janvier, à valider



Plan régional de formation 2021

DEMARCHE DE PROGRES

Programmées :

- Home-Staging : Conseiller les hébergeurs sur les techniques de décoration d'intérieur – 9 et 29 mars/27 septembre et 13 octobre 
- La démarche qualité – affaire de tous – 4 et 5 octobre 
- Binôme RAQ/Direction : Copiloter la démarche qualité – 7 décembre, à valider
- Tourisme et Handicap - Accueil des personnes en situation de handicap - Niveau 1 – 14 et 15 octobre
- Tourisme et Handicap - Mobiliser et accompagner son territoire vers une Destination Pour Tous - Niveau 2 – au plus vite

A la carte :

- La démarche qualité – affaire de tous – intra, selon vos demandes 



Plan régional de formation 2021

DEMARCHE DE PROGRES

Programmées :

- Accompagnement Marque Qualité Tourisme :

- 11 octobre

- 8 novembre

- 6 décembre

- 10 janvier

- 4 février

← Coaching intersession : 22 nov

← Coaching intersession : 16 déc

← Coaching intersession : 24 janv



Plan régional de formation 2021

LANGUES

A la carte :


- Anglais, italien, allemand, espagnol
 - FOAD – Certifiant — possibilité CPF
 - FOAD – non Certifiant – anglais, italien,
- Anglais , italien, allemand, espagnol, neerlandais, russe adapté à mon Office
 - sur demande en intra - 40 heures en présentiel




Plan régional de formation 2021

OUTILS METIERS

Programmées :

- [PHOTOSHOP : l'image au centre de la valorisation de l'offre touristique](#) – 10, 11 et 12 mars
- [ILLUSTRATOR : créer des illustrations saisissantes](#) – 21, 22 et 23 juin 
- [INDESIGN : améliorer vos communications visuelles pour mieux valoriser votre destination](#) – 15, 16 et 17 novembre

A la carte :

- [AVIZI Administrateur, Utilisateur et Marketing](#) – distanciel ou présentiel
- [APIDAE 1 et 2](#) – distanciel ou présentiel
- [Fairguest](#) – distanciel ou présentiel 
- [Word, Excel, Powerpoint et Outlook](#) – en FOAD – certifiant ou non – possibilité CPF 



LES PARCOURS DE FORMATION



LES PARCOURS CERTIFIANTS

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

- ✓ Référent des Accueils Touristiques
- ✓ Chargé de projet E.Tourisme

Formation action avec des productions réalisées dans le cadre de l'OT employeur.

Accompagnement dans la durée.

Une montée en compétences pérenne sur laquelle vous pourrez capitaliser dans la durée.

Obtention d'un diplôme pour servir le plan de carrière.

LES PARCOURS DE FORMATION

LES PARCOURS CERTIFIANTS

→ CHARGÉ DE PROJETS ETOURISME (Bac+3) :

→ Parcours Management Numérique De Destination :

→ 9 jours, 3/02/2021 – 25/06/2021 - 2250€ Net

→ Parcours Content et Community Manager De Destination :

→ 10 jours, 4/10/2021 – 14/03/2022 - 3350€ Net

→ Parcours animateur Numérique De Territoire :

→ 6 jours, 1/04/2021 – 11/05/2021 - 1500€ Net

→ Charge De Projets Etourisme Complet sur 2 exercices :

→ 25 jours, 3/02/2021 – 14/03/2022 - 7100 € Net

Places disponibles

Possibilité CPF sur tout ou partie du parcours
Possibilité de financement échelonné sur 2021 et 2022.

Chaque montage optimisé sera différent en fonction des parcours suivis.



→ RÉFÉRENT DES ACCUEILS TOURISTIQUES (Bac+2) :

→ 22 jours du 30/09 2021 au 22/04/2022 - 154 heures

→ 7490 € Pas de possibilité de mobiliser le CPF du salarié
(tarifs sous réserve de validation)

Bloc 1 – financement sur une enveloppe action collective de branche = **économie 2400 €**

30/09/2021 au 16/11/2021

Bloc 2 = 2500€ - à financer sur 2021 - 2022

29/11/2021 au 05/02/2022

Bloc 3 = 1250€ - possibilité de financer sur 2022

07/03/2022 au 22/04/2022





LES PARCOURS NON CERTIFIANTS

→ ACCOMPAGNEMENT À L'OBTENTION OU AU RENOUELEMENT DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

- 5 jours - 35 heures
- Du 11/10 2021 au 4/02/2022
- 1555€ NET coaching inclus
- 2 agents par OT obligatoirement
(1ere journée avec la Direction, les autres avec un « suppléant » du RAQ)

→ DIRECTION D'OFFICE DE TOURISME

- 9 jours – 63 heures
- Du 7/10/2021 au 4/02/2022
- 2850€ NET coaching inclus



PROGRAMME SPÉCIAL WEBINAIRE

Webinaires élaborés en collaboration et partenariat avec nos consultants.

- **Spécial destinations : Commercialisation des activités**
- **Spécial destinations en partenariat avec les filières**
- **En fonction des actualités, ex actu juridique et sociale**

PROGRAMME SPÉCIAL DESTINATIONS : COMMERCIALISATION DES ACTIVITÉS

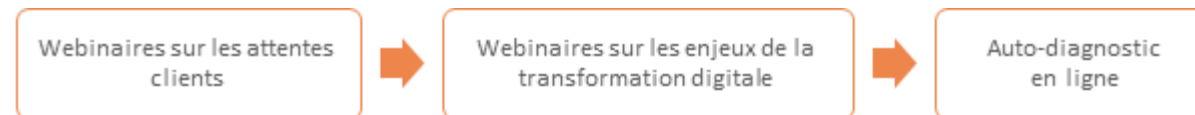
Pour les Destinations qui ont mis en place la commercialisation des activités de loisirs à l'échelle de leur territoire,

- construire avec vos prestataires d'activités une offre enrichie : dispositif spécial prestataires d'activités de loisirs pour les accompagner dans la commercialisation en ligne et améliorer leur lisibilité sur le Web :

Phase A : Sensibilisation sur les attentes clients et les enjeux du digital

Objectifs :

- Sensibiliser les prestataires sur le comportement et les attentes des clientèles.
- Sensibiliser les prestataires d'activités sur les enjeux de leur transformation digitale.
- Permettre l'auto-évaluation des pratiques numériques et e-marketing des prestataires



Phase B : Accompagnement sur les fondamentaux stratégiques et numériques

Objectifs :

- Faciliter la réflexion sur les choix marketing stratégiques (positionnement, cibles, etc.).
- Accompagner les prestataires d'activités sur les actions indispensables à une présence numérique efficace.



PROGRAMME SPÉCIAL DESTINATIONS : COMMERCIALISATION DES ACTIVITÉS

Atelier en ligne n° 1 : « Au commencement, il y a un positionnement marketing et des cibles de clientèles prioritaires »

Atelier n° 2 : « Google My Business, l'incontournable de la visibilité sur le web »

Atelier n°3 : « TripAdvisor, mieux vaut gérer que subir ! »

Atelier n°4 : « Bien répondre à des avis clients, ça ne s'improvise pas ! »

Atelier n°5 : « Les recettes d'un site web performant »

Atelier n°6 « Soigner ses visuels pour mieux se vendre en ligne »

Atelier n°7 : « Optimiser son référencement naturel, ce n'est pas si compliqué ! »

Atelier n°8 : « Vendre en ligne n'est plus une option, c'est une nécessité ! »

Atelier n°9 : « Facebook & Instagram, le combo gagnant en fidélisation comme en conquête ! »

+ 9 « ateliers-suivi-conseil » en ligne en petit groupe (20 participants maximum) sur les sujets traités dans les ateliers en ligne (répartition à ajuster en fonction des besoins exprimés par les prestataires).



PROGRAMME SPÉCIAL DESTINATIONS EN PARTENARIAT AVEC LES FILIERES

Pour les Destinations dont une partie du territoire est sur ou jouxte un espace naturel protégé, avec une stratégie marketing Ecotourisme appuyée :

- « Connaissance des clientèles Ecotourisme & slow tourisme, Construire une offre Ecotourisme adaptée »,
- « Connaissance des clientèles Rando & de l'itinérance, construire une offre adaptée »

Pour les Destinations « Territoire de Vélo &/ou VTT »

- « Déployer et animer la Marque Accueil Vélo sur votre territoire »
- « Produire et commercialiser des séjours vélo en boucle, en itinérance et des produits à la journée »



CALENDRIER 1^{ER} TRIMESTRE 2021

- Tourisme et Handicap - Mobiliser et accompagner son territoire vers une Destination Pour Tous - Niveau 2 – au plus vite
- Qualifier les Chambres d'Hôtes Référence[®] - 28 janvier
- Les nouveaux fondamentaux de la taxe de séjour – 16 février
- Travailler une clientèle spécifique (famille, sénior, scolaire, groupe, sport, oenotourisme, ...) – 10 et 11 mars, à valider
- Responsable d'Accueil - 18 & 19 mars, à valider
- PHOTOSHOP : L'image au centre de la valorisation de l'offre touristique – 10, 11 et 12 mars
- MICE 1 – Construire une stratégie commerciale gagnante – 29 et 30 mars

**Merci réserver vos
places par mail :**
mscapol@offices-tourisme-sud.fr



CALENDRIER 1^{ER} TRIMESTRE 2021

- Responsable d'Accueil - 18 & 19 mars
- Organiser aujourd'hui les compétences de demain (GPEC) – 15 et 16 mars, à valider
- Accompagner ses Prestataires sur une stratégie Web-marketing – OT – 15, 16 et 18 mars (2 jours) – distanciel
- Nouveaux Référents Qualité: S'approprier une démarche QT en cours – 19 mars, 8 avril, 11 mai – P-D-P
- Utiliser la GRC de mon Office de Tourisme en respectant le RGPD - 24 et 25 mars
- Gestion du temps, des priorités et du planning - 25 et 26 mars
- Se préparer pour réussir l'audit mystère – 26 mars et 8 avril matin
- MICE 1 – Construire une stratégie commerciale gagnante – 29 et 30 mars

**Merci réserver vos
places par mail :**
mscalpol@offices-tourisme-sud.fr



[Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#)

= **marque de certification qualité des prestataires d'actions de formation**

Obligation de certification avant janvier 2022

Objectifs :

- attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires
 - ✓ formations, de bilans de compétences, VAE, formations par apprentissage
- permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers

Conséquence pratique :

- démarche d'amélioration continue avec mesure de plusieurs indicateurs





LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR
SON AVENIR
PROFESSIONNEL »

LOI « LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL »



Le Plan de Formation devient Plan de Développement des Compétences.

Taux contribution 2021 sur MS 2020

Entreprises de 11 salariés et plus - contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) :

- avant le 28 février 2021 : versement d'un acompte de 60%
- avant le 15 septembre 2021 : versement d'un acompte de 38% et avant le 1er mars 2022 : paiement du solde de la contribution.
- CSA et contribution 1% CPF-CDD avant le 1^{er} mars 2022.

Entreprises de moins de 11 salariés - contribution unique à la formation professionnelle et à l'alternance (CUFPA) ET de la contribution 1% CPF-CDD :

- avant le 15 septembre 2021 : versement d'un acompte de 40%
- avant le 1er mars 2022 : paiement du solde de la contribution.

	Formation professionnelle	Apprentissage	CPF
Entreprises < 11 salariés	0,55%	0	1%
Entreprises > 11 salariés	1%	0,68%	1%

Effectif annuel moyen	Taux légal	Taux conventionnel	Total
Entreprises < 11 salariés	0.55%	0.45%	1%
Entreprises > 11 salariés	1%	0.40%	1.4%



CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE 2020

Conditions de prise en charge 2021

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES :

Budget 2021 équivalent à 2020 = 23,1 M€. La reconduction des conditions de prise en charge 2020 pour les entreprises de moins de 50 salariés a été validée, soit :

	0 – 11 ETP	11 – 49 ETP	+50 ETP
Plafond issue de la légale	2800€	3200€	0€
Plafond issue de la conventionnelle	3200€*	3800€*	6000€
Plafond annuel total par OT	6000€	7000€	6000€

Non validé à ce jour ! Passage en commission fin janvier 2021

* Pour les entreprises **non-assujetties à la TVA** + 150€ pour les – de 11 ETP et + 400€ pour les + de 11 ETP



Conditions de prise en charge 2020



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION :

Objectif :

- garantir l'employabilité tout au long de la vie
- Qualification, socle de connaissances et de compétences, VAE, Bilan de Compétences, Création entreprise, Permis B

Formations FR.OT éligibles CPF :

- CQP Chargé de Projet E.Tourisme
- FOAD Langues Certifiant
- FOAD Bureautique Certifiant

Alimentation :

- 500 € par année de travail, dans la limite d'un plafond de 5 000 €
- Proportionnel au temps de travail si < mi-temps

Cumul :

- ProA, Projet de Transition, formation prévue au plan de développement des compétences
- abondement employeur possible

Toutes les démarches de prise en charge se font directement sur le site « Moncompteformation ».

Report de la date limite du transfert des droits DIF au 30 juin 2021

Conditions de prise en charge 2020



PROA : PROMOTION OU RECONVERSION PAR L'ALTERNANCE :

Les salariés éligibles à ce dispositif sont ceux bénéficiant :

- d'un CDI, CUI CDI **et salariés en activité partielle**
- et n'ayant pas atteint un niveau de formation équivalent à la licence

Objectif : évolution ou reconversion professionnelle en accédant à un niveau de formation supérieur ou identique à leur niveau initial de formation

Modalité pédagogique : alternance entre formation et travail.

- 6 à 12 mois, jusqu'à 24 mois pour les salariés ayant plus de 3 ans d'ancienneté dans leur structure

Coût pédagogique : dans la limite 3000€ par projet de formation.

ATTENTION : une signature d'un avenant au contrat de travail préalable au début de la formation conditionne son financement

Conditions de prise en charge 2020



CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION :

- = acquisition d'une qualification professionnelle en alternance ou réalisation d'une formation en alternance (période test 3 ans)
- dans le cadre d'une embauche
 - 6 – 12 mois (sauf dérogation pour les jeunes et les bas niveaux de qualification)
 - prise en charge de l'aide à la fonction tutorale et/ou de maître d'apprentissage : 115 € par mois et par salarié pendant maxi 12 mois.

Type de formation	Taux de prise en charge horaire
Formations diplômantes et RNCP	<ul style="list-style-type: none">• Niveau 1 (master 2) : 15 €• Niveau 2 (licence et master 1) : 14 €• Niveau 3 et infra pour les formations métiers : 13 €• Pour les formations transverses : 9.15 €
CQP	<ul style="list-style-type: none">• CQP de branche : 15 €• Autres CQP : 12 €
Formations qualifiantes	<ul style="list-style-type: none">• Formations métiers spécifiques AFDAS : 13€• Formations non spécifiques et internes : 9.15 €
Publics spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• En situation de handicap : entre 15 et 25€ selon la participation de l'AGEFIPH• Autres publics : 15€



Conditions de prise en charge 2020



PLAN DE SOUTIEN MASSIF A L'EMPLOI DES JEUNES :

Une aide de 4 000 € pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021

- sous la forme d'une compensation de charges, versée par l'ASP trimestriellement pendant 1 an au plus abaissant forfaitairement le coût à hauteur de **4 000 €** sur un an.

Une prime pour favoriser l'apprentissage et les contrats de professionnalisation

- aide exceptionnelle de **5 000 €** ou **8 000 €** par contrat préparant à un diplôme ou un titre
- signé entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021
- sans condition sur le nombre d'apprentis pour les entreprises de moins de 250 salariés
- aucune démarche particulière à faire en dehors de l'envoi du ou des contrats à : apprentissage@afdass.com

Dispositifs particuliers



FNE REBOND

Objectif : formation professionnelle, pour faciliter la continuité de l'activité des salariés face aux transformations et mutations économiques

Qui ?

- toute entreprise ayant des salariés en activité partielle
- tous les salariés en activité partielle sauf les contrats d'apprentissage ou de professionnalisation
- tout type d'action de formation, de bilan de compétences ou de VAE sauf formations obligatoires sécurité

Conditions :

- 70% pour l'activité partielle de droit commun (APDC)
- 80% pour l'activité partielle de longue durée (APLD) avec un plafond moyen par salarié à 6 000€ (jusqu'à fin 2022)
 - possibilité d'abondement du CPF des salariés en APDL via les fonds conventionnels

Démarches : Convention nationale FNE entre l'Etat et l'Afdas



QUESTIONS REponses





Merci !

Pour votre participation,
Pour votre écoute,
Pour votre fidélité à votre Fédération
Régionale.



Fédération Régionale
Offices de Tourisme
Provence
Alpes
Côte d'Azur

FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES OFFICES DE TOURISME
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

300, avenue Giuseppe Verdi
BP 40150 - 13605 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 16 80 10
Email : contact@offices-tourisme-sud.fr
www.offices-tourisme-sud.fr



Fédération Régionale
Offices de Tourisme
Provence
Alpes
Côte d'Azur